

## Sections Le Havre /Rouen/Basse-Normandie

### Compte-rendu d'audience avec le Directeur Inter-régional

La coutume veut que les organisations syndicales rencontrent le nouveau Directeur Inter-régional à son arrivée pour établir un premier contact. Après un « règne » ô combien douloureux de son prédécesseur, nous avons hâte de rencontrer M.Canal.

Si l'homme est courtois et semble vouloir faire preuve de transparence et de dialogue (3 qualités essentielles qui faisaient défaut à l'ancien !), ne nous leurrions pas, la « feuille de route » ne changera pas.

Toutefois, sur la forme, le nouveau DI semble vouloir écouter et travailler avec la CGT dès que cela sera nécessaire et possible. **La CGT a en effet fait la preuve qu'elle savait initier et qu'elle pouvait apporter beaucoup à certains dossiers dès lors que l'interlocuteur est conscient du travail accompli et ouvert au dialogue.**

C'est donc sereinement et en toute franchise que la discussion s'est engagée.

Sur la méthode, le DI a précisé qu'il n'annoncerait rien en audience en exclusivité. Il souhaite respecter les instances représentatives, ce qui est tout à fait logique.

Il a aussi précisé qu'il souhaitait vivement un retour au dialogue local, **ce qui nous satisfait pleinement car les DR ne fournissent plus aucune information aux syndicats locaux depuis quelques temps...**

La CGT rappelle que ce n'est pas elle qui a souhaité tout centraliser dans les DI et ainsi compliquer le dialogue social !

Première information, le Comité Technique (CTSD) de la « nouvelle ère » aura lieu le 20/11/12.

Sur le déroulement de cette audience, nous avons choisi d'aborder les questions par direction régionale.

#### DR BASE-NORMANDIE

Nous avons réaffirmé notre opposition aux restructurations SURV qui ont eu lieu en Basse-Normandie (suppressions des deux CSD, suppression de la brigade de Carteret et de l'échelon motard de Caen).

En attendant d'avoir gain de cause, nous nous sommes enquis de la situation des agents restructurés. Un point d'étape a été réalisé : les demandes spécifiques des agents seraient appuyées dans la mesure du possible, sans passe-droit.

Nous avons demandé à ce que la cellule d'accompagnement sociale joue complètement son rôle. Notamment au niveau de l'information des agents restructurés afin que ceux-ci sachent s'ils peuvent prétendre ou non aux diverses indemnités avant toute mutation, plutôt que découvrir par la suite qu'ils n'y ont pas droit, comme cela a déjà été le cas,

Le cas du reclassement de l'adjoint SU à la DIV a été évoqué. Nous ne sommes pas d'accord sur l'approche qu'en fait l'administration, nous le démontrerons.

En ce qui concerne le déménagement des « Carmes » vers « Vendœuvre » : Le Directeur nous précise que les agents ont été informés, l'échéance est fixée à 2014, le CHS sera consulté avec un avant projet sommaire (APS)

A cette occasion, le DI nous assure qu'un bilan social sera fait lors du premier CTSD. En effet, les désastres des restructurations se font sentir un peu partout, les collègues restructurés sont parfois laissés sans garantie pour leur avenir ou sans prime alors qu'ils n'avaient pas demandé à être les victimes de fermeture de brigade ou de bureau... La CGT ne regrette décidément pas de ne pas avoir signé cet accord « social » scélérat qui est une véritable honte !

## DR ROUEN

Suite aux réformes récentes, l'inquiétude monte chez les collègues de la direction de Rouen... BSI de Rouen, BSI d'Evreux, Bureau d'Evreux, Recette Régionale, bureau de Rouen-Port , quel est leur avenir ?

Le DI comprend ces inquiétudes qu'il dit légitimes. Cependant, il dit qu'il n'y a aucune remise en cause de ces implantations pour le moment, tout en précisant ...qu'il aura sa feuille de route de la DG le 23/10 (réunion des DI/DR) et qu'il décidera ensuite quels seront les bureaux ou brigades touchés sur l'inter-région... De toute évidence « ça bougera » a-t-il dit. Il faut donc se préparer à de nouvelles heures sombres... !!!

## DR LE HAVRE

Le Directeur Inter-régional précise qu'il a fait venir M Zerbini parce qu'il estime en toute modestie que celui ci est plus apte à répondre aux questions havraises parfois techniques.

- Masse du Havre : la CGT a fait part des nombreuses difficultés liées à la centralisation des services Masse à la DI beaucoup plus tôt que prévu. La CGT a demandé une re-qualification de l'emploi de la gardienne qui a récupéré des fonctions qui n'étaient pas prévues initialement dans son contrat. Cela permettrait de revaloriser son salaire. La CGT a demandé par ailleurs que l'incident de sa paye de juin (versée après le 10/07!) ne se reproduise plus. De même, nous avons demandé **un emploi de mise à disposition au Havre pour assurer le suivi de la gestion de la cité** (commissions de classement, devis, suivi de la programmation immobilière, etc) car les dysfonctionnements s'accumulent depuis quelques temps. La plus grande cité de l'inter-région ne peut rester sans gestionnaire sur place. **Le DR du Havre ne semblait pas opposé**. Nous avons aussi évoqué le nombre important de logements vacants à la cité (34 actuellement). La proposition de la CGT d'ouvrir plus largement les logements aux collègues du ministère avec l'accord du DR ne semble pas avoir beaucoup de succès. Or, il faudra bien envisager des solutions pour augmenter le taux d'occupation et ainsi pérenniser le logement social sur la cité du Havre qui est un modèle national. A suivre donc.
- Effectifs : la CGT évoque la situation dramatique des effectifs havrais ! Sous-effectif chronique de B et C en OP/CO comme en SURV (réussites au concours, mutations et retraites non remplacées), une hémorragie de A mutés et non remplacés ! **Le DI en est conscient et nous informe qu'il souhaite combler toutes les vacances et qu'il a demandé des mutations en B et C au second tour (pas en A) ainsi que des sorties de stage de contrôleurs**. Au moins, contrairement à Cheveau qui ne demandait personne, nous pouvons espérer accueillir des collègues pour le 31/12 !!! La CGT s'en félicite...
- Aménagement de services dans ce qui était l'appartement de fonction du DR : après avoir entendu la version du DR du Havre, la CGT a exposé sa version des faits. Les agents concernés peuvent témoigner des conditions dans lesquelles ils ont été « consultés ». Rien n'a été respecté : CHS non prévenu, plans non conformes, travaux commencés avant l'information officielle d'un membre du CHS, médecins non consultés, etc etc etc. Tout ça pour du provisoire qui devrait durer entre 1an ½ et 3 ans. Pourtant, un rappel des règles à respecter a été fait en mai !!! Mépris total.
- Aménagement du SME au 2e étage du bureau central : Lorsque la CGT est intervenue en mai sur ce dossier, nous nous sommes fait taxer de « véhiculer des rumeurs » par le Directeur Inter-régional de l'époque...Aujourd'hui, les agents sont devant le fait accompli. Dans cette opération, ils vont s'éloigner de leurs lieux de contrôle, perdre leurs tickets restaurant, perdre leur stationnement gratuit, recevoir une quarantaine d'opérateurs par jour sans que ceux-ci puissent stationner, etc... Pour toute réponse, le DR nous répond « ceux qui souhaitent changer de service pourront s'inscrire sur le tableau de mobilité interne »...belle réponse ! Concernant les tickets-restaurant, le DR a peu d'espoir...autant le dire, c'est perdu d'avance si le ministère ne veut pas déroger à la règle ! Concernant le stationnement, le DR nous dit qu'il va négocier des places de stationnement gratuites avec la Mairie...c'est déjà ce qu'a tenté en vain un ancien DR !

Concernant l'évacuation incendie...du grand n'importe quoi, puisqu'il paraît qu'on va améliorer le confinement...sauf qu'en cas d'incendie, il ne faut JAMAIS confiner, toujours EVACUER ! (solution du DR : changer de service!!!). Nous avons la promesse que les membres du CHS seront consultés avant tous travaux...pas sûr... Nous déplorons la gestion de ce dossier « à la petite semaine » : sans aucune logique fonctionnelle ou opérationnelle, juste parce qu'il y a quelques mètres carrés qui traînent et que notre Administration ne veut pas mettre les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services....misère, misère

- PAGP : un « moribond » bien vivant !!! Le guichet du SME sera assuré par les agents du PAGP car il n'est pas question que la quarantaine d'opérateurs du SME se déplacent au 2e étage... ah bon ? Ils se déplacent bien au 1er !!! Bref, il semblerait qu'on assiste à la énième fusion du moment, les collègues du PAGP qui viennent d'arriver et qui sont en pleine formation en ce moment vont devoir en plus se former aux nombreuses missions du SME. Combien d'emplois supprimés à la clé ? Avec les CI parties puis revenues, ça commence à faire beaucoup de boulot en plus pour ces deux services sans effectifs supplémentaires...
- Espaces confinés : la CGT regrette beaucoup que le DR n'ait pas communiqué l'avancement des discussions sur ce dossier. En effet, la CGT était allée jusqu'à demander un groupe de travail à la DG sur ce sujet en 2010, GT qu'elle a obtenu même si le blocage existait toujours avec la DG sur la reconnaissance de la spécialité par le versement d'une indemnité. Aujourd'hui, le manuel de contrôle (version 5!) est en cours de validation, les formations de niveau 3 sont prévues pour fin novembre/début décembre, les pré-requis pour la formation des agents sont établis, l'aptitude physique est en cours de finalisation (sans savoir qui seront les médecins compétents!), les moyens de transport nécessaires seront mis à disposition par la DI, le régime horaire de travail strict fixé par le DR...et toujours pas d'accord avec la DG pour le versement d'une indemnité ! Ce sujet sera donc porté avec virulence au prochain comité technique de la DG, foi de CGT !!! Comment demander aux agents (qui sont par ailleurs super motivés) de faire cette nouvelle mission, parfois dangereuse et nécessitant de nombreuses formations, sans indemnisation financière ?????
- Déploiement Delta P et incidences sur les services de ciblage et de prise en charge : le DR nous indique qu'un IP Paris-spécial est en charge d'un audit sur la prise en charge au Havre. Le déploiement de Delta P n'est pour le moment pas possible car certaines fonctionnalités sont retardées. Donc pour le moment on ne touche rien, et surtout pas aux secteurs ! Quand Delta P fonctionnera à, plein régime, il faudra revoir l'organisation de travail: ciblage d'une part, et contrôle d'autre part ??? La réflexion sera approfondie courant 2013
- Gaz toxiques : le DI était au courant que le dossier avait été porté par la CGT. Nous profitons de la présence du DR pour le remercier d'avoir respecté ses premiers engagements en la matière, notamment l'information faite aux nouveaux douaniers du Havre à leur arrivée en septembre (les retours des collègues ont d'ailleurs été très positifs, ils ont beaucoup apprécié cet accueil et l'information de l'assistant de prévention). La CGT prépare pour octobre ou novembre une grande opération de sensibilisation des acteurs portuaires et souhaitait avertir le DI et le DR qui ont apprécié notre démarche et continueront de s'associer à nos travaux tant que faire se peut. Il faudra par ailleurs à veiller que tous les DUERP de la DI soient mis à jour concernant cette exposition à des gaz dangereux, et ne jamais oublier que la note de prévention pour la santé des agents n'est que PROVISoire. Et notre travail continue avec l'INRS, le CHSM pour le suivi médical, les fiches d'exposition, la traduction du film présenté en RMIS et demandé par le DR est en cours, etc

#### QUESTIONS PLUS GENERALES SUR LA DI :

- Avenir DRGC : le DI nous dit ne pas être au courant de l'avancée de la réflexion sur la centralisation des services administratifs de toutes les DRGC de métropole...nous n'en saurons donc pas plus

- Audit sur les Risques Psychosociaux : la CGT réaffirme son opposition à tout audit pratiqué par des collègues ! A l'instar de ce qui s'est fait en Bretagne, les inspecteurs du travail (compétent dorénavant en matière de CHSCT fonction publique) sont beaucoup plus compétents, voire même des cabinets d'expertise extérieurs employant des spécialistes en psychologie du travail, en sociologie ou en ergonomie. Le DI est d'accord avec nous même s'il pense que cet « audit » n'a pas servi à rien puisqu'il a mis le doigt sur une souffrance et une angoisse au travail chez de nombreux collègues... Dont act ! La CGT relancera donc une étude plus professionnelle sur les risques psychosociaux
- Très sensibilisé par les risques psychosociaux, le DI nous informe qu'il aura une démarche forte sur l'attitude des « managers » lors des réorganisations et restructurations...c'est un minimum !
- Réaménagement de la brigade de Dieppe : la CGT est revenue sur l'attitude scandaleuse du bailleur de la nouvelle brigade lors de la visite de site ! Comme à l'accoutumée, la DI n'a pas respecté les règles de consultation des membres du CHS avant d'envisager ces travaux. Moralité, il y a plein de choses qui ne vont pas : hangar pas assez large, local social ridicule, non respect des nouvelles normes sur la retenue douanière, etc. Le DI en est conscient et promet de ne plus envisager aucun travaux dans la DI sans respecter les règles édictées par le CHS en la matière.
- Schéma général du dispositif surveillance sur la DI : face au manque (le mot est faible) de lisibilité des réformes engagées par l'ancien DI en terme d'implantation de surveillance sur le territoire (disparition des motards, suppression de missions sur la BSEP du Havre, quasi-disparition de la BSI de Rouen, fermeture de Carteret, concentration des missions sur le littoral, etc), la CGT demande une remise à plat totale des effectifs, des implantations, des missions. Le DI ne prendra aucune initiative avant d'avoir récupéré sa « feuille de route » de la DG (méthode : voir combien d'emplois on va devoir rendre puis réfléchir au « comment on va s'y prendre »...)
- Dans le cadre de la succession des réformes des retraites depuis quelques années, de nombreux agents qui souhaitent faire valoir leur droit à la retraite ou s'informer sur leurs nouveaux droits ou le montant de la liquidation nous demandent de réclamer une journée d'information, ce qui est tout à fait légitime. Est-il normal aujourd'hui de ne pas savoir quand ils peuvent partir ? Quel sera le montant de la pension ? Quelles sont les démarches à suivre quand on a cotisé dans le régime général ou à l'Ircantec ? Combien vais-je toucher du RAFP et quand ? Autant de questions qui mériteraient, une fois par an, nous semble-t-il, de réunir les personnes concernées afin de se préparer au mieux et de pouvoir poser des questions idoines. Le DI a répondu que cela pourrait être envisageable
- La CGT demande à ce que tous les documents techniques amiante (DTA) soient présents dans les services, comme cela est obligatoire, notamment pour les interventions d'entreprises en cas de travaux. C'est ou ce sera chose faite.
- Confirmation de la fermeture de l'école de Rouen en 2015 au lieu de 2014
- Création du service SIRHIUS à Rouen et à Bordeaux retardée pour le moment

## CONCLUSION

Comme vous pourrez le constater, de nombreux sujets ont été abordés, même si nous aurions voulu élargir encore la discussion. Après 4h15 de discussion et quelques réponses, le rendez-vous a été donné au premier comité technique (20/11) puisque notre Directeur aura eu sa « lettre de mission » le 23/10. Toutefois, dans un souci de réactivité, le DI souhaiterait pouvoir nous rencontrer dès qu'il a des informations, même en dehors des comités techniques. La CGT réfléchit à cette éventualité car ces informations ne seraient pas officielles (hors CTSD) mais auraient le mérite d'être réactives.

Si nous avons eu le sentiment que le DI ne sait pas tout sur l'avenir de la DI, il est fort probable qu'il en sait plus qu'il veut bien nous le dire.

**Puisque l'homme a changé, nous avons voulu savoir si les méthodes allaient changer elles-aussi. Le DI nous a répondu qu'il agirait dans « un cadre contraint » par la DG (suppressions d'emplois, restrictions budgétaires, etc) ...on l'aura compris, l'enveloppe change, le dialogue semble renoué, mais le fond reste le même. Le programme des mois à venir sera sombre. Les meilleurs arguments du monde ne sauveront pas les bureaux ou brigades qui doivent fermer ou se réorganiser... « seul le rapport de force fera bouger les choses » selon le DI à la question de la CGT sur les marges de négociations**

**Nous avons bien entendu le message...et nous nous attacherons à construire le rapport de force nécessaire à la sauvegarde de nos emplois, de nos missions, de nos bureaux et de nos brigades, comme nous l'avons toujours fait !**

...et les luttes ne sont jamais vaines puisque des collègues qui se sont mobilisés fortement ces dernières semaines ont réussi à sauver leur brigade (Montbéliard par exemple)

La CGT vous fixe un premier rendez-vous de mobilisation pour la défense des emplois (de TOUS les emplois) **le 9 octobre prochain** au côté des salariés des autres fonctions publiques et des salariés du privé !

Etaient présents pour la CGT : Ludovic HEBERT (coordinateur inter-régional), Jean-Louis BONAY (Rouen), Denis KILLIAN (Basse-Normandie) et Manuela DONÀ (Le Havre).

Etaient présents pour l'Administration : M Canal Directeur Inter-régional , M Zerbini Directeur Régional du Havre et M Giligny Chef du pôle GRH.